



## DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 04/04/2025

**Étaient présents :** Nadine BELIN – Denis CART LAMY - Serge CHARNELET – Laurence PLASSIARD - Pascal VABRE – Stéphan ZURITA

**Procuration :** Régine LARMET à Nadine BELIN

**Absents :** Emmanuelle VUILLET-QUERE, Matthieu MEYNIER

**Secrétaire de séance :** Laurence PLASSIARD a été désignée secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales.

**Ouverture de séance : 19h35**

Monsieur le Maire propose d'ajouter 1 point à l'ordre du jour :

- Recomposition de l'organe délibérant de la CCGPSL dans la perspective du renouvellement des conseils municipaux de 2026

VOTE : POUR : 7

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

### 1. Approbation du Procès-verbal du CM du 31/01/2025

Approuvé à l'unanimité

### 2. DCM n°2025-008 - Approbation du Compte Financier Unique 2024 du budget de la commune

Le conseil municipal à l'unanimité approuve le CFU 2024 du budget de la commune (hors de la présence du Maire)

### 3. DCM n°2025-009 - Affectation des résultats de l'exercice 2024

Le Conseil municipal à l'unanimité décide d'affecter comme suit :

- Couverture du besoin de financement de la section d'investissement en votant au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés » la somme de 56 446,89€
- Le surplus est affecté en recettes de fonctionnement et porté sur la ligne budgétaire 002 « excédent de fonctionnement reporté » soit 437 818,73€

### 4. DCM n°2025-010 - Vote des Taxes directes locales 2025

Le Conseil municipal à l'unanimité :

- DECIDE de fixer les taux communaux pour l'année 2025 comme suit :
  - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 48,01%
  - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 140%
  - Taxe d'habitation : 16,09%

### 5. DCM n°2025-011 - Demande de subventions 2025

Le Conseil municipal à l'unanimité décide de d'attribuer une subvention à :

- Association Tennis Club montant : 700€
- Association Jazz à Junas montant : 3000€
- Association Club du Lirou montant : 300€

#### **6. Etat récapitulatif des indemnités des élus 2024**

Le conseil municipal prend note de l'état récapitulatif des indemnités des élus 2024

#### **7. DCM n°2025-012 - Vote du budget primitif 2025 de la commune**

Le conseil municipal à l'unanimité adopte le budget primitif 2025 de la commune équilibré à hauteur de 1 926 042,04€.

#### **8. DCM n°2025-013 - Demande de subventions**

Le conseil municipal à l'unanimité décide de déposer un dossier de demande de subvention auprès de la CCGPSL.

#### **9. Instruction à la Déclaration Préalable de travaux n°0343142500010**

Le quorum n'étant pas atteint pour ce point, le conseil municipal ne peut délibérer. Il sera débattu lors d'une prochaine réunion du conseil municipal sans condition de quorum.

#### **10. DCM n°2025-014 - Sécurité : Carrefour Point d'Orgues – Chemin de St Jean de Cuculles – Chemin du Verger**

Le conseil municipal à l'unanimité décide de placer le panneau « STOP » à l'emplacement proposé.

#### **11. DCM n°2025-015 - Convention pour la mise à disposition d'outils et de prestations dans le cadre de la mutualisation de la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup**

Le conseil municipal à l'unanimité donne un avis favorable, accepte la convention proposée et autorise le Maire à signer la convention ou tout document y afférant. Le Conseil municipal ajoute que les crédits sont inscrits au budget.

#### **12. DCM n°2025-016 - Participation à l'appel d'offres de renouvellement des contrats d'assurance des risques statutaires du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault**

Le conseil municipal à l'unanimité décide de donner mandat au CDG34 pour le lancement d'une procédure de mise en concurrence visant à conclure un contrat groupe d'assurance statutaire.

#### **13. DCM n°2025-017 - Convention d'adhésion à la mission « Secrétaire général(e) de mairie itinérante » du Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale de l'Hérault**

Le conseil municipal à l'unanimité décide de signer la convention d'adhésion au service secrétaire générale de mairie itinérante.

**14. DCM n°2025-018 - Convention pour le dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes du Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale de l'Hérault**

Le conseil municipal à l'unanimité autorise l'adhésion de la collectivité au dispositif et la signature de la convention d'adhésion et de la charte du dispositif.

**15. DCM n°2025-019-020-021 Adoption des Rapports 2023 sur le prix et la qualité du Service Public d'Alimentation en Eau Potable, d'assainissement Collectif et d'Assainissement Non Collectif de la CCGPSL**

Le conseil municipal à l'unanimité adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'Alimentation en Eau Potable, l'Assainissement Collectif et Non Collectif de la CCGPSL.

**16. DCM n°2025-022 - Convention de stérilisation et d'identification des chats libres sauvages 2025 avec la fondation 30 millions d'amis**

Le conseil municipal à l'unanimité accepte la convention et autorise le Maire à signer la convention avec la Fondation 30 millions d'amis.

**17. DCM n°2025-023 - Recomposition de l'organe délibérant de la CCGPSL dans la perspective du renouvellement général des conseils municipaux de 2026**

Le conseil municipal à l'unanimité accepte l'accord local n°1 pour la répartition des sièges au conseil communautaire après les élections de 2026.

**18. Questions diverses**

- Consultation du Document cadre de l'Hérault, cartographie proposée par la chambre d'agriculture
- Avis sur la proposition de zonage d'assainissement collectif de la CCGPSL
- Evolution du SCOT
- Elections 2026 : Règles en matière de communication

**FIN DE SEANCE A : 21h57**

Le Maire,  
Pascal VABRE



